Pierre-Claver Mbonimpa dans l’incapacité de se présenter devant les juges

RFI, 11-09-2014 BurundiÂ : Pierre-Claver Mbonimpa toujours absent de son procÃ¨s Au Burundi, le procÃ¨s de Pierre-Claver Mbonimpa se poursuit alors que lâ€™accusÃ© devait Ãªtre entendu ce jeudi. Mais le dÃ©fenseur des droits de l'homme ne s'est pas prÃ©sentÃ© Ã la barre, il est toujours Ã l'hÃ´pital et il a Ã©tÃ© reprÃ©sentÃ© par ses avocats. Le plus cÃ©lÃ¨bre dÃ©fenseur des droits de lâ€™homme du BÃ©nin a Ã©tÃ© hospitalisÃ© il y a deux semaines dans un Ã©tat comateux. Pierre-Mbonimpa est toujours dans un Ã©tat grave. A 65 ans, diabÃ©tique et souffrant dâ€™hypertension, il Ã©tait tout simplement da lâ€™incapacitÃ© de se prÃ©senter devant les juges du tribunal de grande instance de Bujumbura.

Jusquâ€™ici, la justice du Burundi a refusÃ© systÃ©matiquement de lui accorder la libertÃ© provisoireÂ malgrÃ© les cris dâ€ rÃ©pÃ©tÃ©s de la sociÃ©tÃ© civile, de ses avocats et malgrÃ© les appels pressants dans ce sens de la communautÃ© internationale. Nouvelle demande de libÃ©ration provisoire Ses quatre avocats sont donc revenus Ã la charge ce jeudi. Â«Â Nous ne sommes pas ici pour plaider sur le fondÂ Â», a lancÃ© lâ€™un dâ€™entre eux avant dâ€™expliquer que lâ€™Ã simpleÂ : Â«Â Si Mbonimpa retourne en prison dans son Ã©tat, il mourraÂ Â», a martelÃ© ce tÃ©nor du barreau de Bujumbura dans ce cas qui Â«Â assumera cette responsabilitÃ©Â ?Â Â» a-t-il demandÃ©. La rÃ©ponse est venue du procureur de Bujumbura. Arcade Nimubona a contre-attaquÃ© en demandant une contre-expertise mÃ©dicale pour dÃ©terminer si lâ€™Ã©t santÃ© du prÃ©venu Ã©tait aussi grave que sa dÃ©fense le prÃ©tendait. La cour a mis lâ€™affaire en dÃ©libÃ©rÃ© et devrai sa dÃ©cision sur une Ã©ventuelle libÃ©ration provisoire et sur la question de lâ€™expertise mÃ©dicale lundi prochain.